

Joliette Francoville 2006

C'est tout un honneur pour la Ville de Joliette d'avoir été choisie par l'Office québécois de la langue française pour devenir la Francoville 2006 dans le cadre de la dixième édition de la Francofête, célébration du français et de la francophonie, qui aura lieu du 3 au 24 mars 2006 dans tout le Québec.

Au cours de ces trois semaines, les citoyens de Joliette et de la région de Lanaudière auront l'occasion de participer à près d'une soixantaine d'activités différentes, dont 38 tout à fait originales, préparées par une trentaine d'organismes du milieu. Ces précieux et essentiels partenaires ont accepté avec enthousiasme de se joindre aux célébrations en proposant des activités qui mettent en valeur la culture d'expression française. Au même moment en France, à Brive-la-Gaillarde, ville jumelée à Joliette, il sera offert aux citoyens de participer à des activités québécoises (cinéma, expositions, conférences...).

Un gala pour clôturer la fête

C'est un grand gala à saveur typiquement joliettaine qui mettra fin, le jeudi 23 mars, aux festivités. Au cours de cette soirée animée par le joliettain Yvan Ponton, l'Association Québec-France remettra le Prix littéraire Marie-Claire Blais. L'Union des artistes, l'Union des écrivains et la Sartec offriront le Mérite du français dans la culture.

On pourra y entendre la prestation musicale du porte-parole de la Francofête, Yann Perreau. La Briviste, auteure-compositrice-interprète Maëva, présentera également une partie de son répertoire tandis que Hugo Bonneville, deuxième récipiendaire du concours organisé par la SNQL et ses partenaires « *Le français en tête... la musique en fête !* » nous fera connaître ses compositions. Sur écran géant, les spectateurs auront la chance d'entendre et de voir le lauréat du Festifilm et le grand gagnant du concours « *Le français en tête... la musique en fête !* » Christian Proulx, qui sera à Brive pour représenter la région de Lanaudière. Lors de ce gala, l'Office québécois de la langue française et leurs commanditaires offriront au hasard des prix de présence. Il s'agit d'un séjour pour deux personnes à l'Auberge du Lac Taureau, d'un abonnement double au

Festival de Lanaudière, d'une nuitée pour deux personnes dans une auberge à Rosemont, d'un souper gastronomique au restaurant le Fil d'Ariane et de trois disques compacts de Yann Perreau.

Les billets pour assister à cette soirée mémorable seront disponibles gratuitement, à compter du 1^{er} mars, à la billetterie de la salle Rolland-Brunelle. Ne tardez pas à vous procurer les vôtres car les places sont limitées.

Pour tout connaître de la programmation de votre Francoville : www.ville.joliette.qc.ca ou veuillez vous informer auprès des responsables du Service des loisirs et de la culture au numéro 753-8050.